

No. de résolution
ou annotation

À une séance ordinaire du CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dûment convoquée et tenue à distance pour tous les membres, ce vingt sixième jour du mois de mai deux mille vingt-et-un, formant quorum sous la présidence de monsieur Denis Boudreault à 18 h 30, à laquelle sont présents :

LES ADMINISTRATEURS

Sophie Bourassa-Rheault
Francis Dostaler
Annie Dubois
Elisabeth Paquin
Kim St-Jacques
David Lafrance
Hugo-Pierre Bellemare
Denis Boudreault
Julie Saulnier
Jean-Michel Hamelin
Myriam Beauchamp
Louis Brunelle
Luc Massicotte
Pierre Soucy
Franco Tomas

Représentante des enseignants
Représentant du personnel d'encadrement
Représentante des directions d'établissement
Représentante des professionnels
Représentante du personnel de soutien
Représentant des parents – District 1
Représentant des parents – District 2
Représentant des parents – District 3
Représentante des parents – District 4
Représentant des parents – District 5
Représentante de la communauté
Représentant de la communauté
Représentant de la communauté
Représentant de la communauté

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Luc Galvani

REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT - OBSERVATRICE

Rosemarie Boucher

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Élyse Giacomo

SONT ÉGALEMENT INVITÉS

Ginette Masse
Laurent Cabana
Patricia Hinse

Sophie Houle

Stéphane Ayotte

Martin Samson

Directrice générale adjointe
Directeur général adjoint
Directrice par intérim du Service des ressources
financières
Directrice des Services éducatifs – Secteur
jeunes
Directeur du Service des ressources
matérielles et des technologies de l'information
Directeur du Service des ressources humaines



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

CONSTATATION DU QUORUM

Madame Élyse Giacomo, secrétaire générale, constate le quorum.

Monsieur Denis Boudreault, président, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et à l'assistance.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE SAULNIER, ADMINISTRATRICE,

d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Mme Cynthia Lemay, trésorière du Syndicat du soutien scolaire Chemin-du-Roy, accompagnée de membres appartenant essentiellement au secteur du soutien manuel. L'abolition de postes et la création de postes de soir sont questionnées dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. La sécurité des ouvriers qui travailleront de soir est un enjeu selon eux.

M. Luc Galvani, directeur général, répond que les nombreux investissements et la nature des travaux requérant que les élèves et le personnel soient absents sont à l'appui de la planification des effectifs 2021-2022 du personnel de soutien soumise au conseil d'administration ce soir. La prévention et la sécurité au travail demeurent une priorité pour l'organisation. Le comité des ressources humaines a procédé à l'analyse du processus de cette planification d'effectifs et était au fait des préoccupations qui ont été exprimées ce soir.

Mme Ménaïk Bleau, membre du conseil d'établissement de l'école Belle-Vallée et représentante au comité de parents est également présente. Elle n'a pas de question.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2021

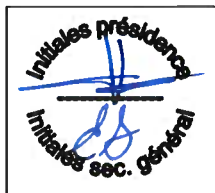
IL EST PROPOSÉ PAR HUGO-PIERRE BELLEMARE, ADMINISTRATEUR,

de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 28 avril 2021 et de l'adopter tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

52-CA/21-05-26

53-CA/21-05-26



No. de résolution
ou annotation

54-CA/21-05-26

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

MOTION DE FÉLICITATIONS À MADAME LUCE MONGRAIN

CONSIDÉRANT les nominations 2021 au Temple de la renommée de Soccer Canada;

CONSIDÉRANT ces honneurs attribués à des joueurs canadiens qui ont excellé avec leur club et sur la scène internationale;

CONSIDÉRANT la reconnaissance d'un groupe de huit joueuses représentant la première décennie du Canada sur la scène internationale en soccer, marquée par la sélection de 1986 et la Coupe du monde de 1995;

CONSIDÉRANT la présence de deux Québécoises, dont madame Luce Mongrain, à ce groupe honoré;

CONSIDÉRANT cette nomination pour avoir été, à l'âge de 16 ans, la plus jeune joueuse internationale de l'équipe nationale féminine en 1987, pour avoir remporté deux médailles d'argent aux Championnats de la CONCACAF et pour avoir participé à la Coupe du monde en Suède en 1995;

CONSIDÉRANT ce nouvel honneur, qui s'ajoute notamment à l'intronisation de madame Mongrain au Temple de la renommée du soccer québécois et au Temple de la renommée sportive de la Mauricie;

CONSIDÉRANT son poste de directrice adjointe à l'Académie les Estacades et l'expertise qu'elle apporte au programme de Sport-études en raison de son parcours sportif de haut niveau et de son implication dans le monde du sport;

IL EST PROPOSÉ PAR HUGO-PIERRE BELLEMARE, ADMINISTRATEUR, et par l'ensemble du conseil d'administration,

de féliciter madame Luce Mongrain pour sa nomination au Temple de la renommée de Soccer Canada en raison de son parcours international en soccer féminin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La documentation a été déposée.

DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS

- Comité des ressources humaines : le procès-verbal de la rencontre du 14 avril 2021 a été déposé.
- Comité de vérification : le procès-verbal de la rencontre du 21 avril 2021 a été déposé.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

- Comité de parents : le procès-verbal de la rencontre du 6 avril 2021 a été déposé.

DOSSIER(S) RETIRÉ(S) DE L'AGENDA DE CONSENTEMENT

Aucun.

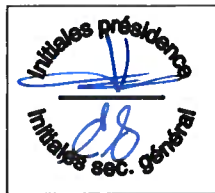
RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- 13 mai 2021 : rencontre de coordination pour la préparation du conseil de ce soir.
- 10 juin 2021 (à venir) : assemblée générale annuelle de la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ÉTATS DES DOSSIERS CLÉS

- Situation Covid – Vaccination :
 - Sous contrôle malgré quelques éclosions.
 - La campagne de vaccination pour les 12 et plus se déroulera les semaines des 7 et 14 juin sous forme hybride (dans nos établissements et sur les sites de vaccination déjà établis).
- PEVR – Plan de relance pour la réussite éducative et participation à une étude pour le français lecture 4^e année (OPES) :
 - Il n'y aura pas d'examens ministériels cette année. Toutefois, nous avons reçu une offre de l'Observatoire de la pédagogie en enseignement supérieur afin de participer à une étude sur les acquis en français lecture en 4^e année primaire en contexte de Covid.
 - 91 % de nos écoles primaires ont accepté de participer à cette étude sur une base volontaire (environ 1 200 élèves).
- CÉRÉ :
 - 4 rencontres à ce jour et présence du directeur général à titre de représentant de la formation professionnelle et formation générale des adultes à la rencontre du 25 mai 2021.
 - Différents indicateurs sont analysés et la rencontre d'hier a porté sur l'impact de la formation professionnelle et formation générale des adultes sur le taux de qualification de nos élèves.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

- FCSSQ :
 - 4 rencontres du bureau de direction à ce jour.
 - Les travaux pour finaliser l'assemblée générale annuelle du 10 juin sont en cours.
 - Le 28 juin, un conseil général sera tenu pour discuter du forum sur les présidents de conseil d'administration.
- Teams MEQ – Présentation des règles budgétaires 21-22 :
 - 6,2 M\$ de nouvelles ressources seraient injectés dans notre organisation.
 - Les règles budgétaires finales devraient être livrées à la fin juin, ce qui amène l'adoption du budget par le conseil d'administration en août prochain.
- Entrevues pour les deux postes de directions d'établissement à combler :
 - 2 postes à pourvoir suite à l'adoption par le conseil d'administration du Plan d'effectifs du personnel cadre des établissements : 1 poste de direction adjointe à l'école du Bois-Joli et 1 poste de direction adjointe à l'école secondaire des Pionniers.
 - Les entrevues et tests psychométriques ont été effectués. Les nominations seront annoncées vendredi 28 mai.
- Dossier CSAD – Suivi pour le transfert de l'immobilisation vers la Ville de Trois-Rivières :
 - Présentation au conseil d'administration de juin d'un projet final qui serait transmis aux ministères concernés.
 - Mme Sonia Lebel, députée du comté de Champlain, est déjà au fait de nos intentions sur ce dossier.

Un administrateur questionne le moment où pourrait se concrétiser un tel transfert d'infrastructure. Le directeur général parle des pourparlers préalables qui devront avoir lieu avec les ministères (fin de la présente année scolaire et début de l'automne prochain) avant d'envisager ce possible transfert.
- Assemblée générale de l'association des directeurs généraux :

Il a été mentionné qu'il y aurait possiblement une compensation au personnel cadre pour la gestion de la Covid.
- Suivi plan d'effectifs des cadres d'établissements et administratifs :

Le processus de consultation a été complété et présenté au comité des ressources humaines pour analyse.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

• Formation pour la nouvelle posture des directions générales :

La FCSSQ offre une formation de porte-parole aux directeurs généraux qui ont maintenant ce rôle dans les centres de services scolaires.

• Fusion possible de deux conseils d'établissement pour 2022-2023 :

- Le Collège de l'Horizon et l'Académie les Estacades sont deux établissements ayant des enjeux différents au niveau de l'espace et de la clientèle selon les données du dossier « Places-Élèves ».
- Des discussions sont en cours dans les assemblées générales du personnel de ces écoles et à leurs conseils d'établissement.
- Si le projet se concrétise, présentation au conseil d'administration à l'automne prochain pour les consultations publiques.

REDDITION DE COMPTES

Présentation des principaux éléments du tableau de reddition soumis aux administrateurs. Aucune question.

Puisque les deux prochains sujets concernent des décisions relatives à des membres du personnel, les administrateurs membres du personnel sont invités à assister à la présentation de dossier, faire part de leurs observations et quitter pour la suite conformément à l'article 328 par.4 du projet de loi 40.

M. Galvani présente le dossier du plan d'effectifs des cadres administratifs qui a suivi un processus de consultation et une présentation au comité des ressources humaines pour analyse. Principaux éléments :

- 2 reclassements;
- Abolition d'un poste de coordonnateur au Service des ressources matérielles;
- Ajout d'un poste de coordonnateur aux Services éducatifs (secteur services complémentaires);
- Ajout d'un poste de direction adjointe formation professionnelle, formation générale des adultes et persévérance scolaire aux Services éducatifs.

M. Samson présente le dossier du Plan d'effectifs de soutien - secteur général qui a suivi un processus de consultation, des présentations au comité de relations du travail du personnel de soutien et une présentation au comité des ressources humaines pour analyse. Principaux éléments :

- Légère diminution des équivalents temps plein par rapport à l'année scolaire 2020-2021;
- Si le plan est adopté ce soir, la mécanique d'affectation prévue à la convention collective s'enclenchera.

Les administrateurs membres du personnel sont invités à faire part de leurs observations.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec

Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

Les administrateurs membres du personnel quittent leur siège.

55-CA/21-05-26

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL D'ENCADREMENT – CADRES ADMINISTRATIFS – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

CONSIDÉRANT les Politiques de gestion des cadres en vigueur à notre centre de services scolaire et les obligations s'y rattachant qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel d'encadrement en prévision de l'année scolaire 2021-2022;

CONSIDÉRANT les discussions et les orientations arrêtées au comité des ressources humaines, les 17 mars et 14 avril 2021;

CONSIDÉRANT le retour de consultation positif des deux associations des cadres;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR LUC MASSICOTTE, ADMINISTRATEUR,

d'adopter le plan d'effectifs du personnel d'encadrement administratif pour l'année scolaire 2021-2022 déterminant 30 postes de cadres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

56-CA/21-05-26

PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN – SECTEUR GÉNÉRAL – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

CONSIDÉRANT les consultations du comité des relations de travail du personnel de soutien et les clauses 7-3.01 et suivantes de la convention collective du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins en personnel de soutien administratif, technique, paratechnique et manuel en prévision de l'année scolaire 2021-2022, et ce, pour le secteur général;

CONSIDÉRANT les préoccupations budgétaires;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE SOUCY, ADMINISTRATEUR,

d'adopter le plan d'effectifs du personnel de soutien – secteur général pour l'année scolaire 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les administrateurs membres du personnel reprennent leur siège.

M. Cabana fait état des nombreuses heures de travail relatives aux 3 propositions soumises ce soir. L'analyse et les discussions se sont tenues en comité de répartition des ressources, en comité consultatif de gestion et au comité de vérification. Les trois instances se sont prononcées favorablement à l'égard des recommandations.

Un administrateur pose une question sur ce qu'est « le seuil minimal de services ». M. Cabana répond que la mesure 15026 du MEQ est versée pour assurer un seuil minimal de services, principalement en services professionnels.

Un administrateur demande si les nouvelles mesures sont déjà incluses dans les plans d'effectifs. M. Cabana répond que la plupart sont incluses dans les plans, puisque l'on prépare les plans en mai. Les nouvelles mesures qui arriveront par la suite pourront faire l'objet d'ajout de ressources à la rentrée scolaire.

57-CA/21-05-26

RECOMMANDATIONS DU COMITÉ DE RÉPARTITION DES RESSOURCES

CONSIDÉRANT le processus de concertation mis en place par le comité de répartition des ressources en application de l'article 193.3 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les recommandations issues de cette concertation portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements;

CONSIDÉRANT les consultations tenues auprès du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification;

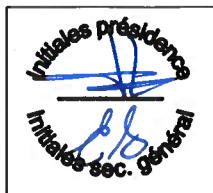
CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR,

d'appuyer les recommandations émises par le comité de répartition des ressources portant sur les objectifs et les principes de la répartition des revenus, sur la répartition des services éducatifs complémentaires et sur l'affectation des surplus des établissements pour l'année 2021-2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

La liste des comptes recevables de plus de 25 000 \$ à radier a été déposée au comité de vérification la semaine dernière et est composée principalement de comptes en provenance d'institutions d'enseignement privés pour des motifs de transport scolaire non honorés par ces établissements. Il y a aussi un compte à radier de la Fondation les amis des Estacades pour des sommes liées aux terrains de tennis du CSAD.

Un administrateur demande si les sommes radiées des institutions privées ont fait l'objet d'un contrat. Mme Hinse répond que les ententes avec ces établissements étaient verbales et annuellement, il était toujours pris pour acquis à l'époque que le secteur public transportait les élèves du secteur privé.

Un administrateur demande pourquoi l'entente de paiement n'a pas été respectée et quel est le motif de radiation de la Fondation. Mme Hinse répond que le montage financier datant de plusieurs années prévoyait que le CSAD donnait la somme à la Fondation et que cette dernière la remettait à la Commission scolaire. Il n'y avait pas d'entente écrite entre la fondation et la Commission scolaire, contrairement à ce qui prévalait entre le CSAD et la fondation, ce qui a rendu impossible la récupération des sommes.

Un administrateur souligne que le délai de prescription pour une somme due est de 3 ans et que ces comptes auraient dû être radiés depuis longtemps. Un suivi devrait être fait des ententes financières afin de percevoir les sommes en créance. M. Galvani répond que pour la Fondation, cela a fait l'objet de recommandations du VGQ et que les suivis sont faits.

58-CA/21-05-26

RADIATION DES COMPTES RECEVABLES DE PLUS DE 25 000 \$

CONSIDÉRANT les comptes recevables de plus de 25 000 \$ dont tous les recours en recouvrement ont été épuisés ;

CONSIDÉRANT les discussions en comité de vérification ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

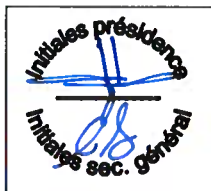
CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR FRANCIS DOSTALER, ADMINISTRATEUR,

d'adopter la radiation des comptes recevables présentés pour la somme globale de 489 206 \$, en vue de la préparation des états financiers de l'exercice 2020-2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Ayotte précise que nous avons obtenu le financement pour le projet d'un gymnase à l'école Sainte-Thérèse. Toutefois, en raison de modifications au programme du ministère de l'Éducation, la grandeur des gymnases est passée de 216 à 436 mètres carrés ce qui oblige le Centre de services scolaire à demander du financement additionnel.



No. de résolution
ou annotation

59-CA/21-05-26

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION – CONSTRUCTION D'UN GYMNASE À L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

CONSIDÉRANT le projet de construction d'un gymnase à l'école Sainte-Thérèse;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation et les modalités de financement additionnel annoncées par la Direction générale des infrastructures;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR PIERRE SOUCY, ADMINISTRATEUR,

d'octroyer un contrat de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction Sipro Inc, d'une somme de 4 521 807,51 \$, excluant les taxes, pour la construction d'un gymnase à l'école Sainte-Thérèse, conditionnellement à la confirmation du financement additionnel requis de la part du ministère de l'Éducation du Québec;

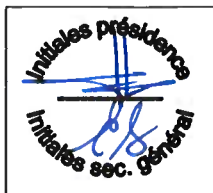
d'autoriser le président, monsieur Denis Boudreault, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il s'agit du projet « Lab-École ». M. Ayotte précise que depuis le début des travaux pour ce projet, et la décision d'ajouter d'un gymnase communautaire en sus du projet initial, il s'avère nécessaire d'obtenir l'aide financière additionnelle pour permettre d'entreprendre les travaux.

Un administrateur demande si le délai est long pour le traitement de la demande et s'il n'y a pas risque d'augmentation des coûts entre temps, considérant le marché de la construction. M. Ayotte répond que le soumissionnaire garantit son prix pour 45 jours et le ministère le sait.

Un administrateur demande ce qui peut arriver si le ministère refuse le financement additionnel. M. Ayotte croit que, bien que cette situation soit très hypothétique, le ministère nous demanderait de rationaliser le projet et retourner en appel d'offres. Il pourrait aussi nous demander d'octroyer le contrat, assurer une vigie et exiger de l'entrepreneur d'appliquer des coupures.



No. de résolution
ou annotation

60-CA/21-05-26

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

OCTROI D'UN CONTRAT DE CONSTRUCTION - AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE L'ÉCOLE BELLE-VALLÉE

CONSIDÉRANT le projet d'agrandissement de l'école Saint-Joseph de l'école Belle-Vallée;

CONSIDÉRANT l'aide financière accordée par le ministère de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'investissement de 1 M\$ annoncé par la municipalité de Maskinongé;

CONSIDÉRANT l'aide financière de 500 000 \$ accordée au Centre de services scolaire par la caisse Desjardins;

CONSIDÉRANT les modalités de financement additionnel annoncées par le ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié par le Service des ressources matérielles;

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ÉLISABETH PAQUIN, ADMINISTRATRICE,

d'octroyer un contrat de construction au plus bas soumissionnaire conforme, soit Construction G. Therrien (2010) Inc. au montant de 14 490 000 \$, excluant les taxes, pour l'agrandissement de l'école Saint-Joseph, conditionnellement à la confirmation du financement additionnel requis de la part du ministère de l'Éducation du Québec;

d'autoriser le président, monsieur Denis Boudreault, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Un administrateur demande sur quelle base le Centre de services scolaire a constaté qu'il en coûterait davantage de démolir le bâtiment comparativement à la valeur du terrain. M. Ayotte répond qu'il s'agit d'une évaluation interne puisque le terrain vaut 25 000 \$ environ et que le coût de démolition au mètre carré est supérieur à ce montant.

DEMANDE DE PROCÉDER À LA MAINLEVÉE D'UNE CONDITION IMPOSÉE PAR LE MINISTRE – 3800, RUE SAINT-ANDRÉ À SAINT-ÉDOUARD-DE-MASKINONGÉ

CONSIDÉRANT l'immeuble désigné par les lots 5 127 537 et 5 197 613 de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé;

Annulée et remplacée
par 14-CA/21-10-27

61-CA/21-05-26



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

CONSIDÉRANT l'acte de vente survenu entre la Commission scolaire de Grandpré et la Corporation municipale de la Paroisse de St-Édouard le 3 mars 1980;

CONSIDÉRANT la convention spéciale figurant à cet acte prévoyant la rétrocession de l'immeuble à la Commission scolaire si ce dernier servait à des fins autres que publiques ou communautaires;

CONSIDÉRANT l'intention de la municipalité de Saint-Édouard-de-Maskinongé de démolir le bâtiment ou de le transformer en garage municipal;

CONSIDÉRANT la résolution de la municipalité demandant au ministère de l'Éducation du Québec de procéder à la mainlevée de la condition imposée par le ministre;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation portant sur l'état du bâtiment fourni par la municipalité;

CONSIDÉRANT la valeur municipale de l'immeuble;

CONSIDÉRANT le dossier places-élèves;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR DAVID LAFRANCE, ADMINISTRATEUR,

de renoncer au droit de rétrocession du Centre de services scolaire concernant l'immeuble sis au 3800, rue Saint-André à Saint-Édouard-de-Maskinongé;

de demander au ministère de l'Éducation du Québec de procéder à la mainlevée de la condition imposée par le ministre en 1980 concernant l'utilisation de l'immeuble;

d'autoriser le président, monsieur Denis Boudreault, et le directeur général, monsieur Luc Galvani, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire, les documents requis pour l'application de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Houle mentionne qu'il manque un astérisque au calendrier déposé à la date du 30 juin 2023 afin d'indiquer qu'il s'agit d'une journée de congé pour le personnel enseignant puisque les élèves ont terminé les classes.

Un administrateur demande si, outre le personnel enseignant, le personnel de soutien et le personnel professionnel pourraient être consultés pour les calendriers scolaires. Mme Houle répond que des vérifications sont à faire à cet effet. Un administrateur membre du personnel précise qu'il s'agit du « calendrier des journées travaillées » du personnel enseignant selon les dispositions de leur convention collective, d'où leur consultation.



No. de résolution
ou annotation

62-CA/21-05-26

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec

Province de Québec
Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy
Procès-verbal du conseil d'administration
Le 26 mai 2021

CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES 2022-2023

CONSIDÉRANT l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que le Centre de services scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents, conformément à l'article 193.7 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité consultatif de gestion, conformément à l'article 96.25 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité des politiques pédagogiques, conformément à l'article 244 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT les discussions lors du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR ANNIE DUBOIS ADMINISTRATRICE,

d'adopter le calendrier scolaire de la formation générale des jeunes 2022-2023 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PRÉSENTATION MARQUE EMPLOYEUR

Mme Giacomo fait la présentation, au conseil d'administration, de la nouvelle marque employeur du Centre de services scolaire. Le contexte, les étapes de préparation et le nouveau concept sont présentés.

Un administrateur souligne le résultat et soulève des questions pour la suite des choses en lien avec la forte pénurie de main-d'œuvre.

Mme Giacomo précise qu'effectivement, une nouvelle marque employeur ne règle pas à elle seule une problématique de recrutement. C'est pour cette raison que notre organisation a déjà commencé à développer des actions en matière de marketing-RH et que les efforts se poursuivront en ce sens à court et à moyen terme.

CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2021-2022

Le conseil d'administration est entré en fonction le 21 octobre 2020. Il a adopté un calendrier comportant huit rencontres au cours de l'année scolaire 2020-2021. Une rencontre extraordinaire s'est tenue en décembre afin de traiter un point relatif au CSAD.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

Le conseil d'administration doit maintenant prévoir et annoncer le calendrier de rencontres 2021-2022. La décision du CA à cet effet devra être prise lors de sa dernière séance, le 16 juin prochain.

Un rappel est fait des dispositions à la Loi sur l'instruction publique concernant ces séances :

- 1^{re} rencontre au plus tard le 1^{er} septembre (art. 154);
- au moins quatre séances par année (art. 162).

Aussi, le conseil d'administration a adopté un règlement relatif à sa régie interne qui prévoit que les rencontres se tiennent le mercredi, à 18 h 30.

Le calendrier soumis propose la poursuite de rencontres en fin de mois, pour un total de 9 rencontres.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SÉJOUR DES ADMINISTRATEURS

Le guide pour procéder à la réclamation des frais des administrateurs est déposé.

AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

RAPPORTS DES COMITÉS

Gouvernance et éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 29 avril dernier afin d'échanger sur le projet de règlement de code d'éthique des administrateurs.

Ressources humaines

Tenue d'une rencontre informelle pour discuter de l'évaluation de mi-année du directeur général.

Le retour de consultation du plan d'effectifs des cadres administratifs a été traité lors de la rencontre du 19 mai.

Présentation d'un dossier relatif à un membre du personnel par M^e Marie-Josée Héту.

Vérification

Lors de la rencontre du 19 mai, il a été convenu de la poursuite d'une gestion serrée du dossier CNESST et de s'assurer de la prise de mesures afin de réduire le déficit du CSAD.



No. de résolution
ou annotation

Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy

Québec



Province de Québec

Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy

Procès-verbal du conseil d'administration

Le 26 mai 2021

Les 3 principaux axes de vigilance qui pourraient avoir un impact sur les orientations budgétaires 2021-2022 seront la pandémie, les négociations des conditions de travail et la rareté du personnel.

Le 6,2 M\$ annoncé en mesures additionnelles n'a pas encore été adopté par le Conseil du trésor.

Il y a eu révision des mécanismes de contrôles internes des factures lors de la rencontre.

HUIS CLOS – EN L'ABSENCE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À 21 h 17, JEAN-MICHEL HAMELIN, ADMINISTRATEUR, propose la levée de l'assemblée.

DENIS BOUDREAU
PRÉSIDENT

ÉLYSE GIACOMO
LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE